



La Roche-Clermault  
Indre et Loire

Département Indre et Loire  
Arrondissement de CHINON

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/21

ID : 037-213702020-20211216-2021\_051-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021**

**Nombre de  
Membres :**

. En exercice : 15  
. Présents : 11  
. Pouvoirs : 00  
. Votants : 11

*Date de la convocation : 9 décembre 2021*

*Date d'affichage : 9 décembre 2021*

**L'an deux mil vingt et un, le seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jérôme FIELD, Maire**

**PRESENTS** : M. AMOROS Arnault, Mme AUTSON Girard Linda, M. BEL François, Mme ENTRAIGUES Christèle, M. FIELD Jérôme, M. LAMBERT Guillaume, Mme LOUSSOUARN Martine, M. MANCEAU Nicolas, Mme PILLIER Elisabeth et M. TESSIER Loïc.

**ABSENTS EXCUSES** : M. BATHELIER Arnaud – GUERRY Florian - BENAMEUR Naouel et Mme SCHNEIDER Virginie.

M. Arnault AMOROS est désigné en qualité de secrétaire de séance.

**N°2021/51 CLASSEMENT DU SITE  
« THEATRE DE LA GUERRE PICROCOLINE »**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la procédure de classement du site « Le Théâtre de la Guerre Picrocholine ».

**PRESENTATION**

Ce projet concerne les paysages autour de la Devinière à Seully, qui ont inspiré François Rabelais pour Gargantua. François Rabelais situe Gargantua et l'épisode de la guerre picrocholine, dans un décor qu'il connaît bien : à Seully et les environs de la Devinière, sa maison natale. Depuis plus de dix ans, un travail est mené pour les faire classer à l'Unesco et la procédure entre dans sa dernière phase.

En 2000, le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. En 2012, il est décidé dans ce grand ensemble de classer vingt autres sites emblématiques du Val de Loire, dont le théâtre de la guerre picrocholine.

Cinq communes sont concernées par ce classement : Chinon, Cinais, La Roche-Clermault, Lerné et Seully. Le périmètre envisagé (voir carte au dos) s'appuie sur une étude de l'œuvre de François Rabelais par le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) de l'Université de Tours qui a répertorié les sites avérés et déterminé les sites plus hypothétiques.

Les conseils municipaux concernés ainsi que la communauté de communes doivent se prononcer sur le sujet avant le 31 décembre 2021 et pas la suite, la population aura aussi son mot à dire, via une enquête publique.

Au final, c'est le conseil d'État qui actera le classement de ce site par décret. Une classification qui ne devrait pas intervenir avant 2022 voire 2023.

Ce classement ne se contentera pas d'une mise sous cloche du paysage ; il ne s'agit pas de figer le paysage mais de le préserver et de le mettre en valeur sans entraver l'activité humaine et économique.

**Entendu l'exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** la procédure de classement du site « Le Théâtre de la Guerre Picrocholine » pour la Commune de LA ROCHE-CLERMAULT.

Pour extrait conforme,



Le Maire,  
Jérôme FIELD